Envoyé en préfecture le 11/10/2023

Reçu en préfecture le 11/10/2023

Publié le A LO 203

ID : 078-257825646-20231005-DELIB202341-DE



2023-41 05/10/2023

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU COMITÉ DU SYNDICAT D'ENERGIE DES YVELINES

<u>OBJET</u>: BUDGET ANNEXE SEY EnR — OUVERTURE PAR ANTICIPATION DES CREDITS D'INVESTISSEMENT

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 5 octobre à 17 heures 30, dans les locaux de la salle des Fêtes, Chaussée Saint-Vincent à Maule, se sont réunis les membres du Comité du Syndicat d'Energie des Yvelines sous la présidence de Monsieur Laurent RICHARD, Président.

Convocation en date du 29 septembre 2023.

Étaient présents : ADAINVILLE : Edouard ODIER, ANDELU : Charles CRESTEY, AUTEUIL-LE-ROI : Jean-Luc CAPELLE, BAILLY: Denis PETITMENGIN, BAZEMONT: Thierry NIGON, BENNECOURT: Henri LECLER, BEYNES: Emile MANHES, BOINVILLIERS: Alexandrine BAUNOT, BOISSY MAUVOISIN: Alain GAGNE, BOUGIVAL: Vincent MEZURE, BREVAL: Michel ABRAHAM, BUC: Bernard MILLION-ROUSSEAU, CHÂTEAUFORT: Bernard LERISSON, CONDE-SUR-VESGRE: Stéphane BLAIRON, CRAVENT: Jacky JOUBERT, DAMMARTIN EN SERVE: Guy YVART, FEUCHEROLLES: Michel DELAMAIRE, FRENEUSE: Patrice LEMAIRE, GALLUIS: Georges WILLEMOT, GARANCIERES: Philippe ENARD, GOMMECOURT: Gérard SOLARO, GOUPILLIERES: Régine FRANCOIS, GROSROUVRE: Paul STOUDER, JOUARS-PONTCHARTRAIN: Willy BOYÉ, LA VILLENEUVE EN CHEVRIE: Christian GACHENOT, LE MESNIL LE ROI: Didier KENISBERG, LE PECQ: Véronique BESSE, LE PORT MARLY: Nicole GAUTIER, L'ETANG LA VILLE: Jean-Luc LACHETEAU, LONGNES: Christian PUPPINCK, LOUVECIENNES: Marc RICHARD, MARCQ: Olivier SAINT-LEGER, MAREIL-LE-GUYON: Jean-Michel THIRANT, MAREIL MARLY: Jean-Bernard BISSON, MAREIL SUR MAULDRE: Christophe DEBUISNE, MARLY-LE-ROI: Jean-Luc GAGNIERE, MAULE: Laurent RICHARD, MOISSON: Thierry PAULME, MONTAINVILLE: Éric MARTIN, MONTFORT L'AMAURY: Damien THEVIN, NEAUPHLE LE CHÂTEAU: Bruno CAUQUIL, NEAUPHLE LE VIEUX: Jean-Claude HUSSON, NEAUPHLETTE: Alain GARRIGOU, NOISY-LE-ROI: Marc TIMSIT, RAMBOUILLET: Benoît PETITPREZ, ROSAY: Christophe PERREL, SAINT ARNOULT-EN-YVELINES: Michel JOLLY, SAINT GERMAIN DE LA GRANGE: Jacques DELEPOULLE, SAINT GERMAIN EN LAYE: Christine GOTTI, SAINT ILLIERS LA VILLE: Pierre DUBOIS, SAINT ILLIERS LE BOIS: Joël CHATELAIN, SAINT NOM-LA-BRETECHE: Gérard PARFAIT, SARTROUVILLE: Benoît BOUHEBEN-DEMAY, M'Barek BOUCHLLIGA, SAULX-MARCHAIS: Jacques CHAUMETTE, SEPTEUIL: ROUSSEAU, THIVERVAL-GRIGNON: Daniel BOSSE, VILLIERS-LE-MAHIEU: Patrick BOURDEAUX, VILLIERS- ST-FREDERIC: Xavier MURAT, CU GPSEO: Michel CARRIÈRE, Jean-Christophe CHARBIT, Alec JALTIER, Stéphane JEANNE, Joël MARIAGE, Bernard MOISAN, Dominique TURPIN, Maël WOTIN, CA SQY: Françoise BEAULIEU, Henri-Pierre LERSTEAU, Eva ROUSSEL, SIERTECC: Jean-Pierre HARDY, soit 71 délégués présents comptant pour le quorum.

<u>Étaient absents</u>: AIGREMONT: Samuel BENOUDIZ, AUTOUILLET: Philippe BOUHELIER, BLARU: Marie-France PIERRE, BOISSY-SANS-AVOIR: Christine MATHIEU, BONNIERES SUR SEINE: Benoit DESMOUSSEAUX, BULLION: Éric CHABANNE, CHAMBOURCY: François ALZINA, CHAUFOUR LES BONNIERES: Thierry DEDEYAN (Excusé), CHAVENAY: Micha ACKERMANN (Excusée), COURGENT: Jean-Paul BARON, GAMBAIS: Laurent DACULSI, GRANDCHAMP: Arnaud AMEL, HERBEVILLE:



ID: 078-257825646-20231005-DELIB202341-DE

Etienne POLET (Excusé), HOUILLES: Marina COLLET, Christine HERREBRECHT (Excusée), Sylvère MAGA, LA HAUTEVILLE: Marc COURTEAUD, LA QUEUE-LEZ-YVELINES: Alexis MARCHANDISE, LE TARTRE-GAUDRAN: Hervé GRANDURY, LE TREMBLAY SUR MAULDRE: Thierry BIORET, LES MESNULS: Christian BRAILLARD, LIMETZ VILLEZ: Serge ARMAND, LOMMOYE: Ivan BOUSSION, MENERVILLE: Thomas ABBOU, MÉRÉ: Jean GARNIER, MONDREVILLE: Géraud COLLET, MONTCHAUVET: Thierry GIRAUDIER, MULCENT: Brice CHAPPEY, NOTRE-DAME-DE-LA-MER: RAMBOUILLET: Philippe COSTE (Excusé), Leila YOUSSEF, RENNEMOULIN: Bruno BOUVERY, Benjamin DEVELAY, SAINT GERMAIN EN LAYE: Elisabeth GUYARD, Serge MIRABELLI (Excusé), SAINT REMY-L'HONORE: Patrick RATEL, SARTROUVILLE: Nadia EL LETAIEF (Excusée), Alice HAJEM, Hassan DRIF (Excusé), SONCHAMP: Luc JANOTTIN, THOIRY: Anne N'DIAYE, TOUSSUS-LE-NOBLE: François-Xavier MOREAU, VICQ: Heraldo VILLEGAS, RAMBOUILLET TERRITOIRES: Jean-Louis FLORES, Georges PASSET, Catherine TESSIER, SIRE: Cédric AOUN, CU GPSEO: Fabien AUFRECHTER (Excusé), Éric BOISTEAU, Gaël CALLONNEC, Sandrine DOS SANTOS, Clara BERMANN, Georges MONNIER, Yann PERRON, CA SQY: Laurent BLANCQUART, Bertrand COQUARD, François LIET (Excusé), Christine RENAUT (Excusée), SIERTECC: Cédric AOUN (Excusé), Rachid BOUHOUCH (Excusé), Marc DENIS (Excusé), Maxime LOUBAR, Youssef MENIAR-AUBRY (Excusé), Guillaume MERLET (Excusé), Jean-Marie MOREAU (Excusé), Gaëlle PELETAN (Excusée), Charles PRÉLOT (Excusé), Daniel VIZIÈRES, soit délégués absents.

Etaient également absents excusés: BOINVILLIERS: Laurence GAULT, BOUGIVAL: Jean-Marie CLERMONT, CHAUFOUR LES BONNIERES: Pierre BARD-MALHOUITRE, CHAVENAY: Xavier COUINEAU, JOUARS-PONTCHARTRAIN: Wulfran GAMPACKAT, MOISSON: Marc BONMARCHAND, NOISY-LE-ROI: Christophe MOLINSKI, SAINT GERMAIN DE LA GRANGE: Farès LOUIS, SAULX-MARCHAIS: Marilyne GAMBLIN, SONCHAMP: Franck POULON.

Le Président ouvre la séance et remercie les membres du Comité de leur présence.

Michel ABRAHAM est nommé secrétaire de séance.

Le Budget Primitif (BP) de la Régie SEY EnR de l'exercice 2024 du SEY sera voté au mois de mars 2024. Le Code Général des Collectivités Locales prévoit ce cas de figure et règlemente précisément la possibilité de commencer à exécuter un budget avant son vote effectif.

Ces dispositions permettent d'éviter toute rupture d'activité durant le premier trimestre de l'année, sachant que les crédits ainsi ouverts seront intégrés dans le Budget Primitif (BP) 2024 de la Régie.

Il est proposé de voter une ouverture anticipée de crédits d'investissement calculée sur 25% des crédits votés au BP de l'exercice 2023.

En investissement, il est ainsi possible :

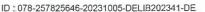
- D'engager et de mandater à compter de la date de la présente délibération les restes à réaliser de dépenses et de recettes d'investissement qui seront arrêtées au 31 décembre 2023 ;
- D'engager et de mandater de nouveaux crédits dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents aux restes à réaliser.

Les crédits d'investissement ouverts au BP 2023 concernent uniquement le chapitre 21 Compte 2181 « Installations générales, agencements, aménagements divers ». Le tableau ci-dessous récapitule les montants en euros des crédits d'investissements votés par chapitre au BP 2023, le montant des restes à réaliser 2022 sur 2023 ainsi que la proposition d'ouverture de crédits d'investissement sur l'exercice 2024.

Envoyé en préfecture le 11/10/2023

Reçu en préfecture le 11/10/2023

Publié le



L'ouverture anticipée de 652 K€ permettra de traiter les dépenses relatives aux installations des centrales solaires.

INVESTISSEMENT - DEPENSES						
Chap/art	DESIGNATION	Crédits votés en 2023		Total Crédits votés en 2023 hors RAR	Calcul des 25% maximum selon besoin	Ouverture anticipée du BP 2023
21	Immobilisations corporelles	2 608 000	0	2 608 000	652 000	652 000
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	2 608 000	0	2 608 000	652 000	652 000
TOTAL		2 608 000	0	2 608 000	652 000	652 000

Ainsi, le Comité est amené à se prononcer sur cette ouverture anticipée de crédits d'investissement portant sur l'exercice budgétaire 2024.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire M4;

Vu la délibération n° 2023-19 du Comité du SEY en date du 14 mars 2023 approuvant le Budget Primitif de l'exercice 2023 de la Régie SEY EnR ;

Considérant l'avis favorable du Bureau en date du 28 septembre 2023 ;

Après en avoir délibéré, le Comité, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE d'ouvrir de manière anticipée les crédits d'investissements de la Régie SEY EnR pour l'exercice budgétaire 2024, dans les limites présentées ci-dessus, étant précisé que ces crédits seront intégrés dans le budget primitif de l'exercice 2024 de la Régie SEY EnR.

AUTORISE le Président à signer tous les documents se rapportant à cette délibération.

Pour extrait conforme au registre

Laurent RICHARD8760 JOUARS PONTCHARTRAIN

Président Maire de Maule

Vice-Président du conseil départemental